

La fibule estampée de La Tour-de-Trême : une trouvaille particulière de l'époque mérovingienne en Gruyère

Autor(en): **Graenert, Gabriele / Rast-Eicher, Antoinette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **5 (2003)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gabriele Graenert
Antoinette Rast-Eicher

La découverte de fibules dorées quadrilobées dans les tombes de notre région constitue déjà une particularité. Celle mise au jour à La Tour-de-Trême a de plus livré, agglutiné contre son avers, un fragment de tissu qui permet de se faire une idée de la mode en vigueur à la fin du VII^e siècle.

La fibule estampée de La Tour-de-Trême: une trouvaille particulière de l'époque mérovingienne en Gruyère

Dans le cadre de sondages archéologiques liés à l'aménagement d'une route à la périphérie de La Tour-de-Trême en février 2000, une nécropole de l'époque mérovingienne a été découverte au lieu-dit «La Ronclina» (fig. 1)¹. Les zones du cimetière directement menacées par les constructions prévues à cet endroit ont été fouillées durant la première moitié de l'année 2002 et ont ainsi pu être documentées avant leur destruction définitive.

La nécropole se situe en bordure d'une plaine formée des alluvions déposées par la Sarine et par la Trême, d'où émergent de petites buttes morainiques. L'une d'entre elles constitua le point de cristallisation du cimetière du Haut Moyen Age dans lequel environ 135 inhumations (réutilisations comprises), ont pu être observées. Parmi ces sépultures, la tombe 3 renfermant le squelette d'un enfant en bas âge a livré une découverte particulière: une fibule quadrilobée dorée, décorée selon la technique de l'estampage. Bien que ce type de fibule soit rare, il faut toutefois souligner qu'un exemplaire identique a été découvert dans la région de Schwarzenburg BE à Wahlern-Elisried²; cette fibule est conservée depuis près de 120 ans au Musée historique de Berne. Sur la face dorsale de l'exemplaire gruérien étaient agglutinés de grands fragments de textiles qui, comme les restes organiques et le fragile bijou lui-même, ont pu être sauvegardés et documentés grâce à un dégagement soigneux sur le terrain, puis à un prélèvement et une consolidation méticuleusement réalisés au laboratoire. Pour aboutir à ce résultat, la coopération avec Antoinette Rast-Eicher (laboratoire ArcheoTex, Enneda GL) était indispensable; elle a

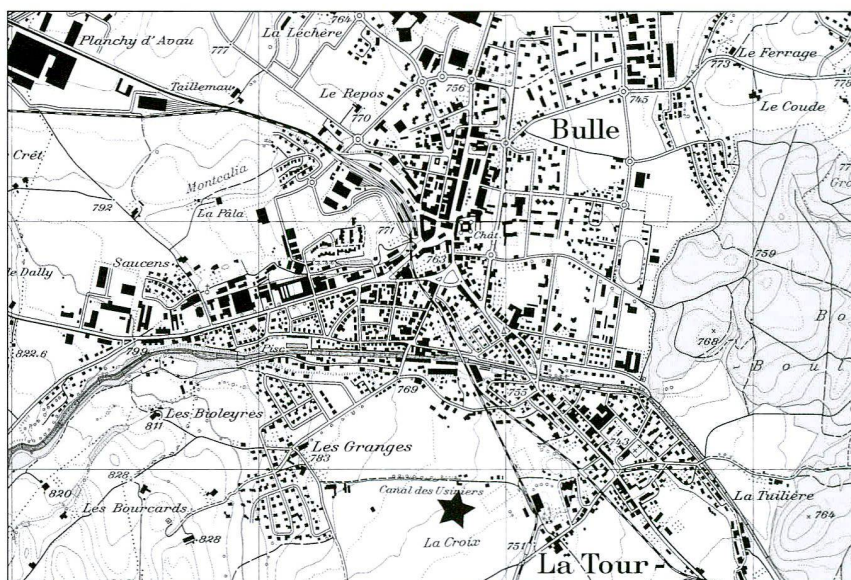


Fig. / Abb. 1
Situation topographique du site de La Tour-de-Trême/La Ronclina (extrait de la CN 1225, reproduite avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie - JA022179)
Topografische Situation der Fundstelle La Tour-de-Trême/La Ronclina. Kartengrundlage: LK 1225, Abdruck mit Genehmigung des Bundesamtes für Landestopographie - JA022179

Fig. / Abb. 2
La Tour-de-Trême/La Ronclina, tombes 3 et 4; en gris: entouragement de pierre de la tombe 3; en pointillés: mortier; 1 fibule; 2 incrustations en pâte de verre
La Tour-de-Trême/La Ronclina Gräber 3 und 4; grau eingefärbt die Steineinfassung von Grab 3; 1 Fibel; 2 Glasinlagen; gepunktete Flächen: Mörtel

donc accompagné de ses conseils avisés la préparation et la sauvegarde en laboratoire des restes textiles, pour analyse. Les résultats de son étude mettent non seulement en évidence l'état lacunaire des connaissances concernant les formes, la production et la distribution des étoffes antiques au nord des Alpes, mais ils permettent également d'insister sur le potentiel scientifique et le gain en connaissances significatives que toute nouvelle découverte bien documentée permet d'acquérir dans ce domaine.

LA TOMBE 3 DE LA RONCLINA

Cette inhumation d'une fillette de 3 à 4 ans³, orientée ouest/est, comprend un marquage de surface et une bordure irrégulière constituée de blocs de calage (fig. 2).

L'extrémité sud-est de la tombe a été mise au jour lors de la fouille d'un sondage les 29 et 30 janvier 2002, le reste deux mois plus tard. Le 9 avril de la même année, la documentation et le prélèvement de l'inhumation et de son mobilier funéraire ont été effectués. La forme originelle de la fosse, longue de 1,10 m et large de 0,50 m au maximum, n'était plus clairement reconnaissable et n'était préservée qu'au niveau de sa base. Son angle ouest recouvrait la partie nord-est de l'entourage d'une tombe dallée (T. 4); sa relation avec une autre tombe dallée (T. 2), orientée parallèlement et également touchée par le sondage, ne peut pas être éclaircie. La bordure nord de la sépulture était délimitée par deux gros blocs de calage, son extrémité ouest par un bloc de taille moyenne. Aucun indice n'a permis d'attester la présence d'un quelconque aménagement interne en bois. Le comblement de la moitié occidentale de la fosse - cette partie n'avait pas été touchée par le sondage - était composé d'un matériel morainique renfermant des blocs alluviaux (diam. 0,10 à 0,30 m). Enfin, un bloc rocheux de forme parallélépipédique (L. 0,37 m; h. env. 0,10 m), disposé transversalement à l'axe longitudinal de la tombe, en marquait l'extrémité ouest; il se trouvait sur le niveau de comblement, à quelque 0,60 m au-dessus du fond de la fosse, et servait de marquage de surface. Du squelette de l'enfant, probablement déposé en décubitus dorsal, n'étaient préservés que quelques fragments d'os crâniens et deux os longs des jambes.

La fibule quadrilobée a été découverte dans ce qui avait été la zone droite de la poitrine, face décorée vers le haut, les lobes alignés sur les axes corporels du squelette (fig. 3). Trois de ses incrustations de verre conservées avaient été déplacées par des animaux fouisseurs, l'une d'entre elles a été mise au jour dans le niveau de comblement situé au-dessus de la dalle de couverture de la tombe 4 et une dernière a été retrouvée sur la face inférieure de la fibule, prélevée par plâtrage avec le sédiment environnant. Enfin, un clou de sandale romain en fer a été découvert à l'extrémité est de la fosse, dans le remplissage situé entre les deux os longs des jambes.

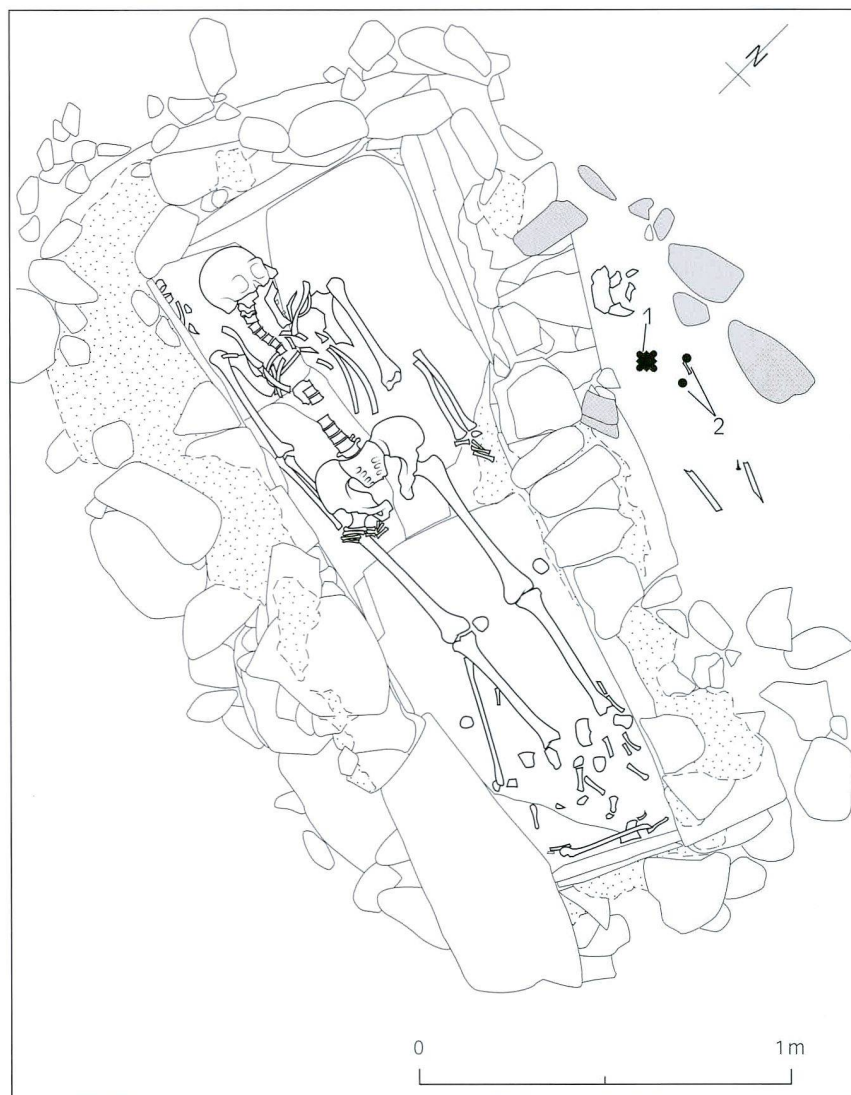


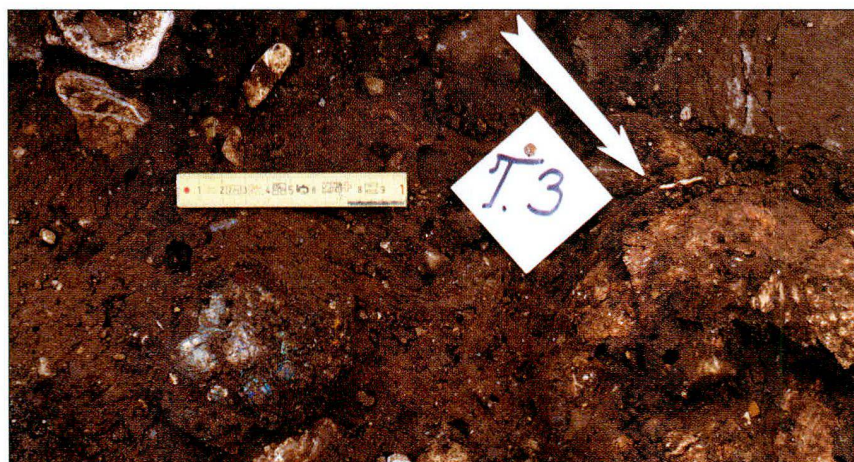
Fig. / Abb. 3
La Tour-de-Trême/La Ronclina, tombe 3: la fibule *in situ*
La Tour-de-Trême/La Ronclina Grab 3:
die Fibel in Fundlage

LA FIBULE ESTAMPÉE

Cette fibule à décor estampé et ornée de verroterie est constituée d'une tôle de couverture dorée, montée directement sur la tôle de fond (fig. 4 et 5). La forme générale de la fibule présente un quadrilobe dans lequel s'inscrit un carré. A l'origine, huit sertissures s'articulaient autour d'une sertissure centrale: quatre grandes dans les lobes, quatre petites dans les angles du carré.

Diam. 6,75 cm; h. au niveau de la bordure 0,25 cm; h. au niveau de la petite sertissure du bord, cabochon compris 0,85 cm, cabochon non compris 0,70 cm; diam. externe au niveau du fond de la sertissure centrale 1,75 cm.
Inv. TOU-RON 02/67.

La tôle de couverture, en cuivre doré, se trouve directement sur celle de base, en fer⁴. Leur mode de jonction reste indéterminé. Deux rivets, en alliage cuivreux, aménagés secondairement, se localisent sur l'un des lobes sans sertissure. Il s'agit vraisemblablement de rivets de réparation, qui servaient à fixer un porte-ardillon qui n'a laissé



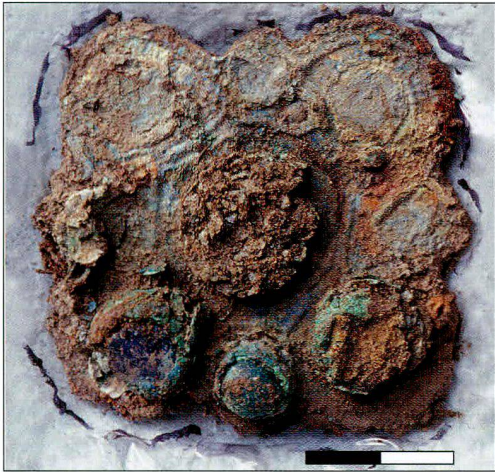
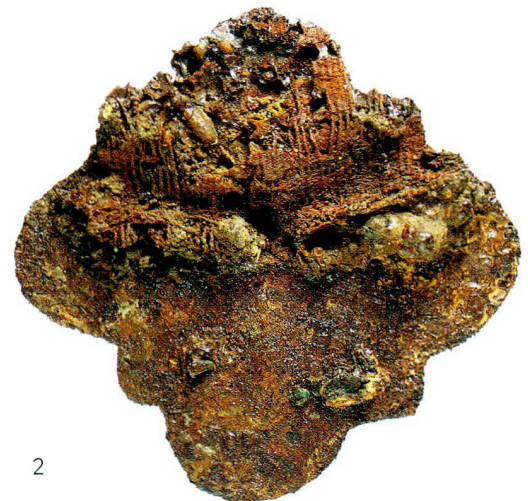


Fig. / Abb. 4
Fibule estampée de la tombe 3 avant nettoyage
Pressblechscheibenfibel aus Grab 3
in ungreinigtem Zustand.

aucune trace. Leur tête est hémisphérique et la pointe de l'un d'eux est repliée contre la tôle de fond; l'autre se termine en pointe mousse. Sous les vestiges de textile (cf. *infra*, p. 168), des éléments de métaux en alliage cuivreux à patine verte sont visibles; il s'agit de particules métalliques extrêmement corrodées. Aux rayons X, on reconnaît, entre la grande sertissure circulaire à incrustation bleue de la bordure et la sertissure centrale, un élément métallique en forme de bâtonnet, aligné exactement sur l'axe qui se définit entre cette sertissure et le lobe opposé. Il s'agit peut-être des restes de l'ardillon. Aucune trace du porte-ardillon ou d'autres rivets n'est visible. Quatre des neuf sertissures, soudées à froid sur la tôle dorée à l'aide d'un fil de plomb ou d'étain, sont encore plus ou moins préservées. Celles-ci recouvrent partiellement le décor de la tôle de couverture; elles sont toutes en alliage cuivreux très corrodé; l'analyse effectuée sur celle du centre montre qu'elle est en bronze non doré. On remarque, à l'intérieur des sertissures, des restes de mastic; le fond des deux plus grandes sertissures du bord en a livré une couche relativement épaisse, de consistance pâteuse et de couleur grise, recouverte d'une très fine couche de nature cristalline de teinte brunâtre. Par ailleurs, un film gris sombre et à présent fissuré masque le remplissage légèrement en creux visible dans la petite sertissure qui a perdu son cabochon. Dans la sertissure du centre ainsi que dans la petite placée sur le bord, toutes deux presque totalement brisées, ne sont visibles que les restes du remplissage gris. Les parties arrondies des lobes comprenaient, à l'origine, des sertissures destinées à recevoir des incrustations circulaires; seule l'une de ces incrustations, en pâte de verre translucide bleu sombre, de forme légèrement convexe et grossièrement aménagée (diam. 1 cm; ép. env. 0,30 cm), subsiste à sa place initiale. Enfin, à l'intérieur de la petite sertissure conservée sur l'un des angles du carré se trouve, également à sa place originelle, un cabochon translucide de couleur turquoise; les traces d'une autre sertissure circulaire sont visibles à l'opposé. Quatre cabochons ronds en verre translucide ont été retrouvés séparément. Deux, de couleur turquoise et de

section lenticulaire, prenaient jadis place dans les petites sertissures du bord; l'un d'entre eux a été découvert sur le revers de la tôle en fer lors du dégagement de la fibule au laboratoire (inv. TOU-RON 02/67A, diam. 0,80 cm; ép. 0,30 cm). Le troisième et le quatrième (inv. TOU-RON 02/61; diam. 1,15 cm; ép. 0,35 cm et inv. TOU-RON 02/67B, diam. 1,40 cm; ép. 0,50 cm), plats au revers et de couleur bleue pour le premier, bleu clair pour le second, se trouvaient à l'origine dans l'une des grandes sertissures du bord et dans la sertissure centrale. Les revers et les arêtes de ces incrustations ont été soigneusement retouchés, alors que les avers n'ont été que poncés, puis polis. Un décor obtenu par estampage orne la tôle de couverture. Il présente des pseudo-fils simples dans le champ du décor, et sur le pourtour de chaque incrustation, des bandes côtelées pour l'entourage supplémentaire des sertissures disposées au sommet de chaque lobe. Au revers de la fibule, des restes organiques ont été piégés dans la corrosion du fer. Enfin, des pupes d'insectes se trouvaient entre les restes d'un textile (cf. *infra*, pp. 167-170) et la tôle de fer.

Fig. / Abb. 5
Fibule estampée de la tombe 3:
1 avers; 2 revers (1:1)
Pressblechscheibenfibel aus Grab 3:
1 Vorder-; 2 Rückansicht. M. 1:1

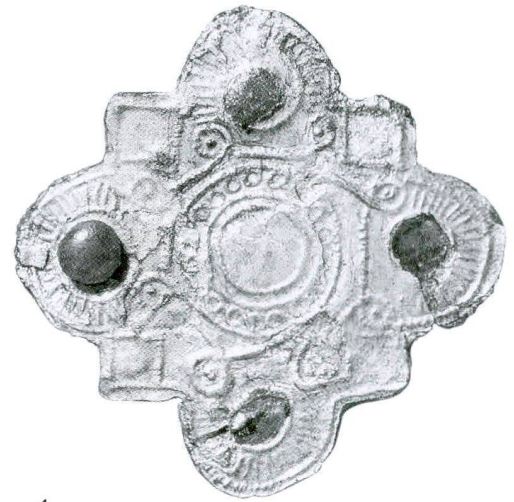


DEUX FIBULES, UN SEUL ATELIER

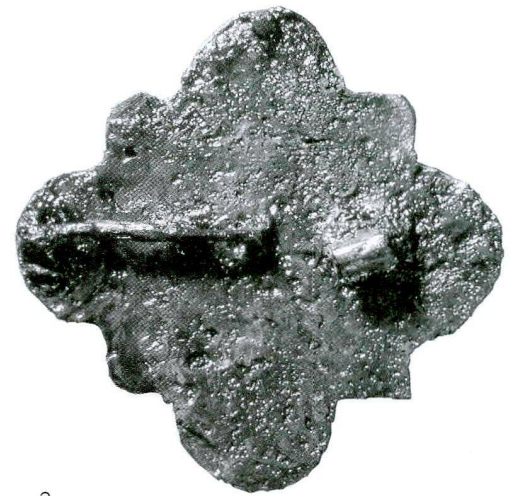
Un exemplaire quasiment identique à celui de La Tour-de-Trême a été découvert en 1884 dans la tombe 81 de la nécropole de Wahlern-Elisried BE (diam. 6,60 cm; h. au niveau de la bordure 0,30 cm) (fig. 6). Les deux fibules, qui imitent celles en or à décor de filigrane, généralement de plus grande valeur et technologiquement plus élaborées, présentent l'une avec l'autre des similitudes si frappantes qu'elles ne peuvent vraisemblablement avoir été ouvragées que dans un seul et même atelier. Ces deux fibules sont constituées d'une tôle de décoration en bronze dorée, directement montée sur une tôle de base en fer. La tôle de couverture de l'exemplaire d'Elisried, aujourd'hui nettoyée, n'était, tout comme celle de La Tour-de-Trême, pas rivetée à celle de fond, mais plutôt collée ou soudée. Initialement, les sertissures sur les fibules, destinées à recevoir les incrustations, n'étaient certainement pas dorées. Cependant, la disparition de plusieurs sertissures et le mauvais état de conservation des autres ne permet plus de le prouver. Des incrustations de la fibule d'Elisried n'en subsiste qu'une seule, de verre translucide vert clair et de section lenticulaire, récemment recollée sur la tôle supérieure. Les traces et les vestiges de sertissures encore préservés sur les deux exemplaires montrent que celles-ci ont été ajoutées par soudure à froid sur les tôles de couverture dorées. Dans les deux cas l'ornementation en verroterie, qui s'articule autour des cabochons centraux, forme une double croix qui se termine par huit incrustations. Le décor estampé imite les fils décoratifs des fibules à ornementation de filigrane. Au centre, les pseudo-fils, à savoir un anneau interne double, puis un anneau externe simple, définissent les disques centraux. Par-dessus courent des éléments décoratifs circulaires correspondant aux cercles de fils, aux globules d'or ou aux tubes de tôle d'or. Autour de ces disques se déroulent, de façon répétitive, huit imitations de crochets volutés apposés côte à côte, dont les volutes renferment de petites bossètes, imitations des globules en or. Autour de chaque incrustation du lobe rayonne, posé en éventail, un ruban côtelé imitant les entourages de rubans hachurés. Le pourtour des tôles dorées est marqué par une ligne qui imite un fil. Dans chaque angle des carrés, un autre pseudo-fil, replié à 90°, s'appuie contre celui du bord pour former avec lui l'entourage quadrangulaire

Fig. / Abb. 6

Fibule estampée de la tombe 81 de Wahlern-Elisried: 1 avers; 2 revers (1:1)
 Pressblechscheibenfibel aus Wahlern-Elisried Grab 81: 1 Vorder-; 2 Rückansicht. M. 1:1



1



2

d'une petite sertissure. Malgré la morphologie quadrangulaire de cet entourage, c'est une sertissure circulaire qui a été montée, ce qui constitue une particularité propre aux pièces de La Tour-de-Trême et d'Elisried: les fibules quadrilobées filigranées comportent toujours, à cet emplacement, des sertissures quadrangulaires⁵. Ce sont, en particulier, ces deux dernières spécificités, à savoir les pseudo-fils placés à angle droit contre la bordure et les sertissures circulaires dans les entourages quadrangulaires ainsi ménagés, qui indiquent que ces fibules proviennent d'un même atelier. Cependant, malgré les similitudes évidentes, les deux tôles de décoration se distinguent dans leurs détails: les structures de la tôle de couverture d'Elisried sont plus molles et les imitations de fil sont délimitées de façon moins nette, ce qui pourrait éventuellement indiquer un degré d'usure plus important subi par la matrice. Sur le disque central de cette fibule se trouvent des rangées de petits cercles entre lesquels vient se perdre un motif de huit

couché. En revanche, sur le disque central de la Tour-de-Trême, on observe une rangée de bossettes groupées par trois et interrompues, dans l'axe de chacune des branches de la croix primaire, par un bâtonnet côtelé. Enfin, tandis qu'à Elisried, la ligne continue de crochets volutés, cohérente, donne plutôt l'impression d'un décor d'entrelacs formé de huit lobes, à la Tour-de-Trême, elle est constituée des mêmes éléments, mais l'ensemble fait plutôt penser à des remous: les crochets, individualisés les uns des autres, y sont encore clairement reconnaissables en tant que motifs indépendants. Les fibules ont donc été ouvragées dans le même atelier à partir de deux matrices différentes, mais très similaires.

DATATION

La fibule quadrilobée d'Elisried, jusqu'alors tenue pour unique, a été étudiée par Arno Rettner dans son travail sur les «*burgundo-romanische Pressblechfibeln*» à décors végétaux et imita-

tions de filigrane⁶. Sur la base d'observations stylistiques et de l'analyse du matériel contextuel (fig. 7), cet exemplaire y était considéré comme le plus récent de ce groupe de fibules⁷. A cet effet, il faut relever que cette fibule quadrilobée fait partie, avec une autre, de type Grenchen, dont les traces d'usure indiquent une longue utilisation, et une agrafe encore attachée à sa chaîne en bronze, d'un set caractéristique du Mérovingien tardif⁸. Quant au collier comprenant notamment des perles vertes en forme d'amandes et de petits cylindres formés d'un fil de verre incolore enroulé en spirale (voir fig. 7), il rappelle les ensembles de perles mis au jour dans les tombes 48 de Schwyz SZ et 3 d'Illnau ZH, où ils sont datés du Mérovingien tardif⁹. Enfin, à cet inventaire s'ajoute une garniture de ceinture plaquée argent de type A, ce qui indique une datation au mieux légèrement postérieure au milieu du VII^e siècle pour l'ensemble¹⁰. La comparaison des fibules d'Elisried et de La Tour-de-Trême avec celles qui ont été utilisées comme modèles pour leur ornementation (fig. 8)

Fig. / Abb. 7

Fellenberg 1886, Tab. 3: reproduction des trouvailles de la tombe 81 de Wahlern-Elisried
Fellenberg (1886) Tab. 3: Abbildung mit den Funden aus Wahlern-Elisried Grab 81



confirme cette datation: les bandes côtelées entourant les sertissures des lobes imitent, à mon avis, les rubans hachurés qui encadrent ces sertissures sur les fibules filigranées de la période mérovingienne tardive¹¹. Quant aux crochets volutés placés autour de la sertissure centrale ainsi que les rangées d'éléments décoratifs circulaires prenant place sur le disque central, qu'il s'agisse de petits cercles, de tubes de tôle d'or ou de globules, ils se retrouvent également et principalement sur des fibules filigranées du Mérovingien récent II et III¹².

Enfin, la sépulture renfermant la fibule de La Tour-de-Trême recouvre une tombe à dalles et ciment de mortier, de forme trapézoïdale (T. 4), un type de construction considéré comme tardif au sein de l'architecture funéraire mérovingienne¹³. En Gruyère, ce genre de tombes peut être attribué principalement à la seconde moitié du VII^e siècle. Ces indices indiquent que le dépôt de la fibule n'a pas pu se faire avant le troisième quart du VII^e siècle.

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Les fibules estampées en forme de quadrilobe constituent une rareté en contexte mérovingien. A l'exception des deux pièces présentées ici, seuls deux autres exemplaires me sont connus: celui, argenté, de Michaelsbuch/Uttenkofen (Deggendorf, Bavière D)¹⁴ et celui, en or, de Boirs (Liège B)¹⁵ comprenant conjointement une ornementation filigranée et des pseudo-fils obtenus par estampage de la tôle d'or sur une matrice. Les fibules estampées circulaires présentant, en leur centre, un motif structuré en forme de quadrilobe, sont plus courantes¹⁶. Néanmoins, seules deux d'entre elles sont ornées de verroterie; il s'agit des deux fibules décrites dans la publication de Rettner comme appartenant au type Saint-Sulpice, l'une découverte dans la localité éponyme de la rive droite du lac Léman, l'autre mise au jour à Farges-les-Mâcon (Saône-et-Loire F)¹⁷.

En fait, ce sont les fibules à décor de filigrane utilisées comme modèles qui fournissent les comparaisons les plus convaincantes. Les fibules quadrilobées en or constituent une forme classique dans les parties du royaume francises à l'ouest du Rhin: les découvertes se répartissent régulièrement entre la Seine et le Rhin ainsi qu'en Bourgogne septentrionale, ré-

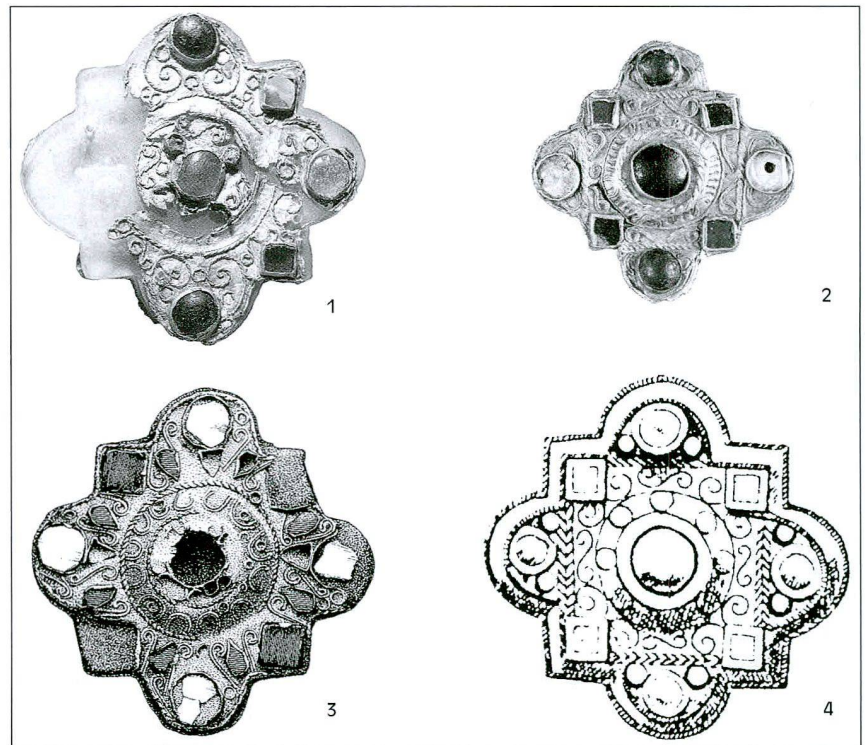


Fig. / Abb. 8

Fibules à décor de filigranes: 1 Elisried BE, tombe 43; 2 Mondement (Marne F); 3 Fétigny FR, tombe 2/1882 (voir note 19); 4 Grozon (Jura F; d'après Jeandot 1993) (1:1, sauf n° 4 sans éch.)

Filigranscheibenfibeln: 1 Elisried BE, Grab 43; 2 Mondement (Marne F); 3 Fétigny FR, Grab 2/1882 (vgl. Anm. 19); 4 Grozon (Jura F; nach Jeandot 1993). 4 ohne M., sonst M. 1:1

gion englobant l'actuelle Suisse occidentale¹⁸. A l'est du Rhin, grâce à l'existence d'une tradition d'offrandes développée, de nombreuses fibules de formes différentes ont pu être mises au jour, ce qui a permis de délimiter une entité stylistique et morphologique précise. A l'ouest et au sud en revanche, les défunts étant généralement enterrés sans offrandes ou alors seulement avec certains types d'offrandes, la répartition des fibules quadrilobées ne reflète aucune limite assurée: ces fibules y étaient certes portées, mais elles n'étaient pas mises en tombe. Avec leur disque central recouvert de cercles en filigrane ou de tubes de tôle d'or, leurs rares incrustations et leurs crochets volutés, fréquents dans le décor filigrané, les fibules filigranées du type Fétigny (fig. 8, 2 à 4)¹⁹ sont particulièrement proches des variantes estampées de La Tour-de-Trême et d'Elisried. Ces fibules quadrilobées relativement petites se caractérisent notamment par un disque ou un cône central cerclé d'une rosace en filigrane ou de sertissures cylindriques, et par des fils décoratifs en forme de crochets volutés composés de deux fils placés côte à côte. L'exemplaire de Mondement (Marne F) (fig. 8, 2)²⁰ montre un disque central entouré d'une bande côtelée estampée, qui ressemble beaucoup aux rosaces entourant les sertissures situées sur les lobes des pièces d'Elisried et de La Tour-de-Trême. Ces fibules de type Fétigny sont essentiellement attestées

en Champagne et en Bourgogne. Une autre fibule quadrilobée provenant d'Elisried (fig. 8, 1), que Rettner avait déjà utilisée comme comparaison pour la fibule estampée de même provenance, se rapproche du type Fétigny. Un second groupe de fibules à décor de filigrane, issu des régions situées au nord et au sud du Jura, se distingue par des crochets volutés et des couronnes en cloisonné, ou par des rangées de tubes de tôle d'or disposées autour des sertissures du centre et de la bordure²¹. Sur les fibules de La Tour-de-Trême et d'Elisried, les différents éléments décoratifs correspondent donc aux techniques décoratives bien connues dans les régions englobant l'actuelle Suisse romande. En conséquence, ces pièces ont bien été produites dans un atelier local. Il est intéressant d'ajouter à ce propos que Rettner avait également prouvé que la fibule de type Grenchen d'Elisried, plus longtemps utilisée que la quadrilobée issue de la même tombe, semblait avoir été fabriquée dans un atelier qui produisait des pièces destinées à des acquéreurs de tout le Plateau suisse occidental²². Sa bordure composée d'éléments serpentiformes possède d'ailleurs une particularité - un seul des éléments est orienté à l'envers des autres - qui se retrouve sur les autres fibules du même type provenant d'Erlach BE et de Gumefens FR. Ces trois bijoux ont à l'évidence été réalisés à partir d'une même matrice, probablement dans le même atelier.

Fig. / Abb. 9

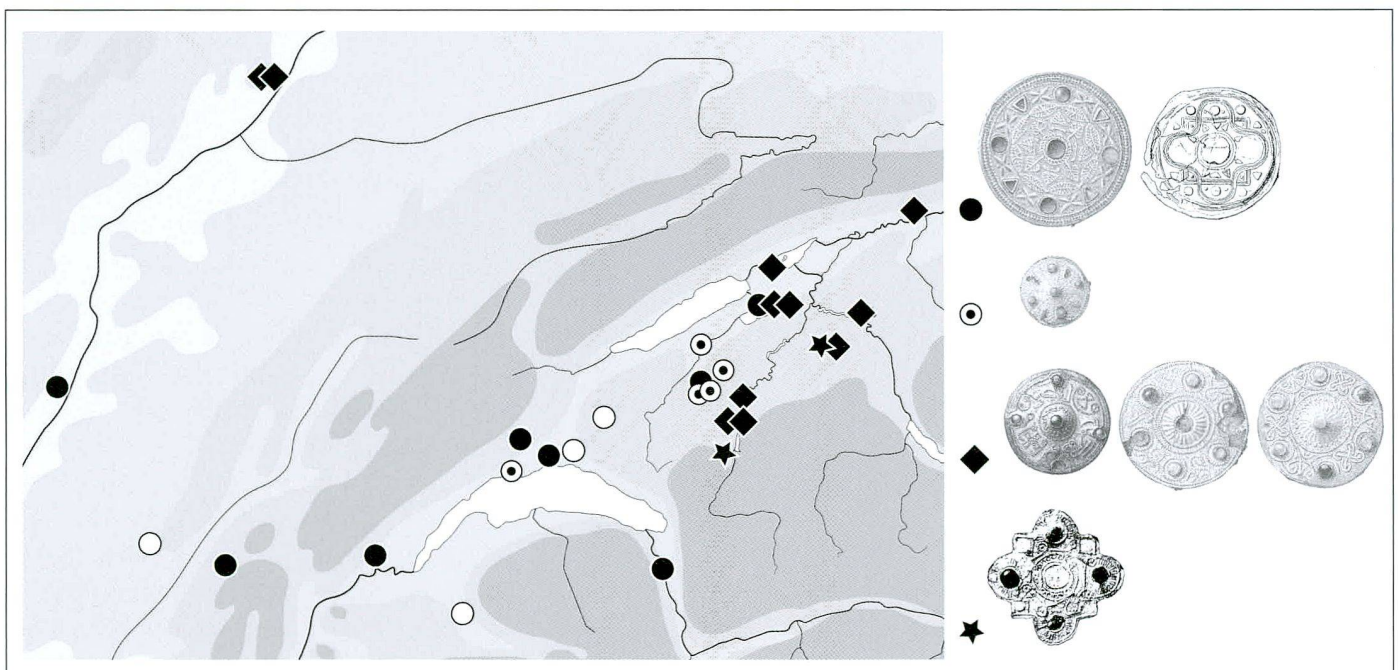
Lieux de découverte des fibules estampées «burgondo-romanes»; cercle plein: types Chiat et Saint-Sulpice; cercle vide: autres fibules estampées à décor végétal; cercle avec point: type Lussy; losange: types Bern-Bümpfiz, Grenchen et Riaz; étoile: Wahlern-Elisried et La Tour-de-Trême (réf.: voir note 26)

Fundorte von «burgundo-romanischen» Pressblechfibeln; gefüllter Kreis: Typen Chiat und Saint-Sulpice; offener Kreis: andere Pressblechfibeln mit floralem Dekor; Kreis mit Punkt: Typ Lussy; Raute: Typen Bern-Bümpfiz, Grenchen und Riaz; Stern: Wahlern-Elisried und La Tour-de-Trême. (Nachweise: s. Anm. 26)

RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA RÉPARTITION DES FIBULES ESTAMPÉES «BURGONDO-ROMANES»

Dans l'étude précédemment citée, Rettner distingue six types de fibules circulaires estampées «burgondo-romanes». Leurs lieux de découverte (fig. 9) se limitent principalement au nord de la Burgondie mérovingienne, essentiellement dans l'actuelle Suisse occidentale; quelques exemplaires ont également été mis au jour de l'autre côté du Jura, en France voisine. Ainsi leur aire de répartition correspond-elle à celle d'autres éléments spécifiques du vêtement féminin de la fin du VI^e et du VII^e siècle²³.

Tout comme les objets personnels d'époque médiévale en général, la majorité des fibules en tôle estampée de Burgondie qui ont été mises au jour sont des offrandes funéraires. La coutume qui voulait que les défunts soient enterrés avec des objets destinés à leur vie dans l'Au-Delà, quand elle était suivie, ne l'était que de façon restreinte par la majorité romane de la population locale. Ceci explique pourquoi une carte des découvertes de ces fibules ne reflète pas nécessairement leur répartition effective: elle est surtout l'expression d'une tradition, peut-être locale et limitée, celle du dépôt de ces fibules dans les tombes. La répartition des «*burgundo-romanische Pressblechfibeln*» montre quelques particularités qui s'expliquent donc par ce phénomène et que je vais maintenant tenter, ci-dessous, de replacer dans leur contexte chronologique et régional.



D'après Rettner, les fibules se répartissent en deux groupes principaux, diachroniques: d'abord les exemplaires estampés à décors végétaux des types Chiat et Saint-Sulpice, du VI^e siècle, puis les imitations de fibules filigranées, plus tardives.

Les premières puisent encore fortement leurs éléments décoratifs dans l'inventaire des ornements antiques d'origine méditerranéenne. A ces fibules estampées, je voudrais attribuer une trouvaille ancienne très altérée, en fer, à décor végétal constitué d'incisions concentriques, découverte à Lussy FR²⁴. D'après moi, il ne s'agit pas, comme cela a été proposé auparavant, d'une plaque circulaire de ceinture, mais plutôt de la tôle décorative d'une fibule discoïde. Au centre du disque, qui me semble trop fin pour renvoyer à une plaque de ceinture (moins de 2 mm), se trouve, en lieu et place d'une hypothétique incrustation, un rivet auquel sont agglutinés les restes d'une petite bossette en alliage cuivreux. D'une part, de si petites bossettes sont rarement attestées sur des plaques de ceinture en fer, d'autre part elles ne sont jamais placées au centre. En revanche, les comparaisons montrent que de tels rivets se retrouvent souvent sur les fibules discoïdes en fer ou en bronze²⁵.

L'autre groupe de fibules, plus récent et qui imite les fibules discoïdes filigranées, rassemble les types Bern-Bümpliz, Riaz et Grenchen, datés en majorité du premier tiers du VII^e siècle et caractérisés par des motifs placés indépendamment les uns des autres, comme par exemple le calice, la croix et la colombe. Les fibules discoïdes du type Lussy appartiennent clairement à ce second groupe, mais selon Rettner, elles pourraient toutefois être un peu plus anciennes: la taille réduite de trois des cinq exemplaires attribués à ce type va en effet dans ce sens. Rettner conclut sa partie chronologique avec la fibule quadrilobée d'Elisried.

En considérant la répartition détaillée de ces fibules²⁶, on remarque qu'exceptés l'exemplaire de type Chiat mis au jour dans l'église de Gurmels FR et la variante en fer de Lussy, toutes celles qui sont ornées de décors végétaux proviennent de la zone limitrophe du lac Léman, avec des ramifications jusqu'en Franche-Comté, puis vers la Saône. Les fibules de type Lussy, elles, se concentrent dans le district fribourgeois de la Glâne, quoiqu'un

exemplaire supplémentaire ait été découvert dans une tombe de Payerne/Pramay VD. En revanche, les représentants du second groupe, le plus récent, se limitent à la Gruyère et au moyen pays bernois; seuls deux ne proviennent pas de cette zone nettement délimitée, mais il s'agit de trouvailles anciennes du XIX^e siècle, peut-être des acquisitions. Aujourd'hui perdues, elles sont entrées dans les collections du Musée historique de Berne avec la mention de leur site de découverte, «Saint-Jean-de-Losne» (Côte-d'Or F), et signalées comme étant des pièces issues d'une collection suisse, celle du baron G. de Bonstetten. Rettner interprète l'absence de ce groupe récent de fibules dans les régions de Bourgondie sises au nord du Jura comme le reflet de l'état des recherches et des publications plutôt que comme celui de la coutume des offrandes funéraires réduites. Néanmoins, pour la France, malgré des campagnes de fouille et quelques publications récentes, le nombre de fibules estampées susceptibles d'appartenir à l'un ou l'autre groupe n'a pu être augmenté. Avec la nouvelle fibule estampée de La Tourde-Trême et peut-être une deuxième, encore incertaine et qui demande à être vérifiée, mise au jour en 2002 dans la nécropole mérovingienne d'Arconciel FR (voir Dossier, pp. 27-30), la densité de trouvailles augmente d'autant en Suisse occidentale. Eu égard au schéma de répartition de ces fibules et à l'absence de documentation de fouille ou de données d'acquisition concernant les deux pièces de la collection Bonstetten, l'authenticité quant à l'origine de ces dernières doit, selon moi, être remise en question. Si l'on supprime alors les deux occurrences de Saint-Jean-de-Losne, les fibules estampées «burgondo-romanes» peuvent être séparées en deux groupes distincts, d'un point de vue non seulement chronologique mais également géographique: l'un qui se concentrerait à l'ouest et se placerait au VI^e siècle, l'autre qui se situerait dans les zones attenantes à la Sarine et à l'Aar, que l'on pourrait dater de la fin du VI^e et du VII^e siècle. Les observations concernant la datation, la relation entre l'objet et ceux qui se trouvaient associés dans la tombe ou la nécropole ainsi que la répartition des fibules estampées de Suisse occidentale peuvent être résumées dans le tableau ci-après.

	Fibules	Datations	Répartition	Caractéristiques de la nécropole d'après son inventaire (pour les références, voir infra)	Coutumes funéraires
Groupe 1	décors végétaux types Chiat, Saint-Sulpice et Rettner 1992 n°s 25-26	VI ^e siècle	lac Léman	Saint-Sulpice avec matériel du V ^e et du début du VI ^e siècle Lussy avec matériel du milieu du VI ^e siècle	offrande unique 11 fibules dont 3 certainement avec autres offrandes
	imitations de fibules filigranées type Lussy	VI ^e siècle tardif	Broye et Glâne	Lussy avec matériel du milieu du VI ^e siècle et antérieur	? 5 fibules dont 1 (voire 2) certainement avec autres offrandes
Groupe 2	imitations de fibules filigranées types Bern-Bümpliz, Riaz et Grenchen	principalement premier tiers du VII ^e siècle	Sarine et Aar	Gumefens et Riaz avec plus forte densité d'offrandes de la fin du VI ^e siècle et du premier tiers du VII ^e siècle	inventaires «multiples» 9 fibules dont 8 avec autres offrandes
	imitations de fibules filigranées type Elisried	troisième quart du VII ^e siècle	Sarine et Aar	Elisried et La Tour-de-Trême avec plus forte densité d'offrandes au cours du second et dernier tiers du VII ^e siècle	inventaire «multiple» et inventaire d'offrande unique

Celui-ci montre que les deux groupes de fibules ne se distinguent pas seulement par leur position typo-chronologique et leur répartition géographique, mais aussi par d'autres aspects, plutôt contextuels: les fibules du groupe 1 se retrouvent principalement en offrandes uniques tandis que celles du groupe 2 font partie d'inventaires multiples. Ces différents ensembles d'offrandes issus de tombes féminines de Burgondie suggèrent l'existence, lorsqu'on les rapproche avec des ensembles provenant de sépultures masculines aussi bien dotées en offrandes, que ce soit quantitativement ou qualitativement, d'un horizon mobilier significatif, daté du premier tiers du VII^e siècle²⁷. C'est lorsqu'il a étudié le phénomène de l'augmentation des offrandes de spathas et de scramasaxes en Burgondie mérovingienne que Reto Marti, a mis en évidence cet horizon mobilier²⁸. En effet, le phénomène des tombes à arme constitue, selon lui, un indice probant en faveur d'un changement dans les coutumes funéraires des populations romanes locales, pour lesquelles ce type d'offrandes n'était, jusqu'alors, pas habituel. La tombe à arme la plus ancienne présentée par Marti provient de la nécropole lémanique de Saint-Sulpice: il s'agit, en Suisse occidentale, de la seule inhumation du milieu du VI^e siècle, qui a livré une spatha. Les rares autres spathas dépo-

sées dans les sépultures sont plus récentes et proviennent de sites gruériens ou de régions sises au nord de la Sarine. D'un point de vue chronologique et géographique, l'aire de répartition des fibules estampées est donc identique à celle des spathas.

Le reste du mobilier mis au jour dans les tombes localisées entre le lac de Neuchâtel et les Préalpes accuse un net décalage chronologique et quantitatif pour ce qui concerne le dépôt d'offrandes: contrairement aux nécropoles lémaniques, celles-ci n'ont livré quasiment aucun mobilier des V^e et VI^e siècles. En outre, les rares objets connus proviennent de sites de l'ouest du canton de Fribourg, soit de la Broye moyenne et du district de la Glâne. Il s'agit d'un bracelet à bandeaux terminé en têtes animales stylisées et à décor poinçonné de Granges-de-Vesin FR, qui pourrait encore remonter au V^e siècle²⁹. Une boucle sertie d'une pierre rectangulaire sur la base de l'ardillon, droit³⁰, trouve sa place parmi les boucles de ceinture précoces, telles celles à petite plaque réniforme ou rectangulaire ou celles, simples, à ardillons précoces droits et massifs ou scutiformes, parfois attestés dans l'arc lémanique³¹; elle provient de la nécropole de Lussy dans laquelle les ensembles

clos ne sont malheureusement pas fiables du tout. A l'inventaire du matériel le plus ancien de la région appartient également une autre boucle de Lussy, un exemplaire coulé d'une seule pièce, à plaque ajourée et mince ardillon scutiforme³². Une variante de ce type, de grande valeur, a été découverte dans la tombe 33 de Bâle/Berner-ring BS, où elle a pu être datée grâce à une monnaie, *triens* de Justinien I, vers 550 après J.-C.³³. De fait, la majorité des trouvailles prend place au début de l'horizon significatif des boucles à ardillon scutiforme développé, qui ont dû être mises en terre à partir du milieu du VI^e siècle³⁴. Il semble, d'après les contextes documentés, que ces boucles correspondent essentiellement à des offrandes uniques; lorsque tel n'est pas le cas, c'est toujours un élément de ceinture qui est ajouté.

L'évolution chronologique et géographique des coutumes funéraires dans les régions concernées peut se résumer par l'hypothèse suivante. Dans l'arc lémanique et dans le sud de la Broye, la tradition romane qui consiste à ensevelir les morts avec un seul objet, symbolique, ne disparaît probablement jamais complètement, mais paraît au contraire se perpétuer³⁵; la ceinture semble alors jouer le rôle d'offrande privilégiée. A partir du VI^e siècle, la ceinture peut être déposée dans les tombes, accompagnée de sa sacoche, parfois même du scramasaxe. Même lorsque la coutume des offrandes s'intensifie, fibules et autres accessoires vestimentaires demeurent rares, et les premières reviennent rapidement à l'état d'exceptions absolues dans les inventaires mobiliers. Dans les régions limitrophes au nord-est de cette zone, ce n'est que durant le dernier tiers du VI^e siècle que se met en place une véritable coutume de l'offrande funéraire. La ceinture y tient toujours le rôle d'offrande dominante, devant même les inventaires multiples comprenant fibules et armes.

Selon Marti, c'est dans les échanges culturels et sociaux entre certaines parties de la population de la *Burgundia* et de la *Francia* qu'il faut rechercher l'impulsion de ces changements. Le chercheur y voit la conséquence d'un plus fort ancrage de la Burgondie mérovingienne au sein de l'administration franque. Pour les régions de Suisse occidentale situées au sud du Jura, il serait principalement question d'une «poussée» des influences franques en provenance de

la Saône³⁶. Cette hypothèse correspond assez bien au tableau brossé ici, qui montre une augmentation progressive des offrandes funéraires d'ouest en est. Le fait que la composition des offrandes n'est pas modifiée dans son ensemble permet d'exclure une influence almane occasionnée par les populations du nord de l'Aar, qui, elles, ont recours à d'autres inventaires mobiliers³⁷.

Avec toute la prudence qui s'impose en regard du faible échantillon matériel notamment composé de mobilier issu de fouilles anciennes mal documentées, et par ailleurs influencé par des particularismes locaux inhérents à chaque nécropole, il est possible de distinguer en Suisse occidentale, sur la base de critères archéologiques, deux «provinces d'offrandes funéraires» d'aires relativement restreintes. Celles-ci résultent d'une évolution progressive de la coutume des offrandes funéraires, qui se reflète, aujourd'hui et pour nous, par une variation dans l'intensité des dépôts funéraires et dans la quantité des objets déposés. Cette coutume, qui s'achève vers la fin du VII^e siècle, est marquée, pour ce qui concerne les sépultures de femmes adultes dans la région de l'Aar, par des inventaires très standardisés tels que celui de la tombe 81 de Wahlern/Elisried: une ceinture, des fibules et des anneaux de parure³⁸. Sur le Plateau fribourgeois, les inventaires d'offrandes de cette phase tardive se réduisent toujours plus, pour finalement se limiter quasiment à un objet unique: à La Tour-de-Trême une fibule, en général une ceinture et ses grandes plaques symétriques³⁹.

Gabriele Graenert

LE FRAGMENT DE TAPISSERIE DE LA FIBULE ESTAMPÉE

C'est lors de la mise au jour du revers de la fibule qu'est apparu, sur près de la moitié de sa surface, un grand fragment de tissu (fig. 10). Après un premier nettoyage soigneux par Urs Kappeler (SAEF), il a été possible de l'étudier et de détacher de petits prélèvements.

Le tissu se termine de manière nette et rectiligne vers le centre de la fibule, tandis qu'il se brise le long des arêtes externes du bijou. Des fragments de tissu s'étiraient du revers de la fibule jusqu'à sa face ornée uniquement sur un seul angle (voir fig. 10, d). Nous pouvons en déduire que le tissu

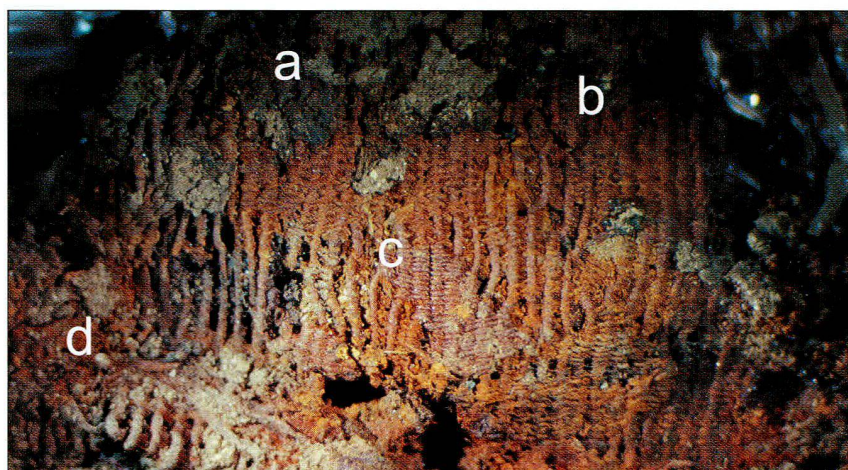
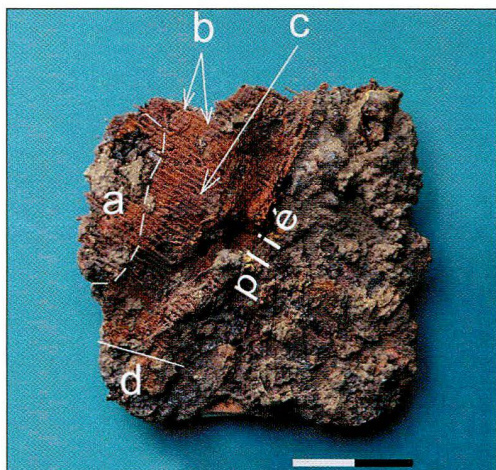


Fig. / Abb. 10

Les restes textiles sur le revers de la fibule; a: «couche noire»; b: motifs d'yeux; c: motif rougeâtre; d: textile 2
Die Textilreste auf der Rückseite der Fibel; a: «schwarze Schicht»; b: Augenmuster; c: rötliches Muster; d: Textil 2

n'enveloppait pas la fibule, mais nous ne sommes toutefois pas en mesure de dire si celle-ci se trouvait directement sur le tissu ou si une autre étoffe se trouvait entre les deux. Quant à l'ardillon, il semble perforer le tissu.

La chaîne, grossière et en fils retors à torsion en S, forme une structure marquée en bande là où les fils de trame manquent; elle se remarque du premier coup d'œil. Les fils de trame, simples et à torsion en Z, sont nettement plus fins (textile 1)⁴⁰. En plus du fil de trame normal, on remarque un fil décoratif tout aussi fin à simple torsion en Z, qui n'est utilisé que pour la largeur des motifs. Les changements de direction des fils du décor montrent qu'il s'agit d'un textile réalisé selon la technique de la tapisserie; le fil de trame du tissu de fond se déroule sur toute la largeur. Les motifs ornementaux réalisés par tissage, rougeâtres par rapport au brun de la chaîne (fig. 11, 2), se distinguent nettement sur l'étoffe qui montre un état d'oxydation partielle. La couleur, bien visible lors de la découverte, a progressivement pâli: un an plus tard, le motif rougeâtre ne se distinguait quasiment plus du brun des autres fils. A proximité de l'un des bords, on reconnaît deux yeux (fig. 11, 3), tandis que le motif central ne peut pas être interprété.

Sur le côté, un petit fragment de tissu (textile 2) en armure toile, à fils simples à torsion en Z (dans les deux directions)⁴¹, s'ajoute à la tapisserie (textile 1), mais il est impossible de déterminer s'il se trouve dessous ou s'il est cousu à la tapisserie. Comme le deuxième tissu ne possède ni chaîne ni trame en lin, il est certain que la bande décorative n'a pas été entretissée au second textile. On observe, sur la tapisserie, à proximité et sur le bord de la fibule, une surface assez grande recouverte d'une couche noire

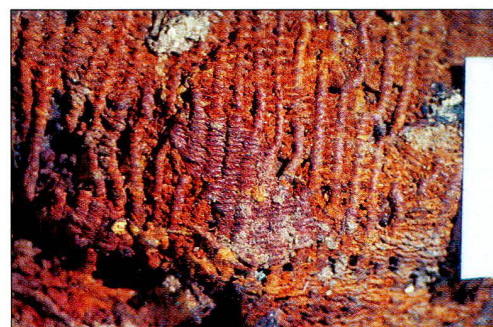
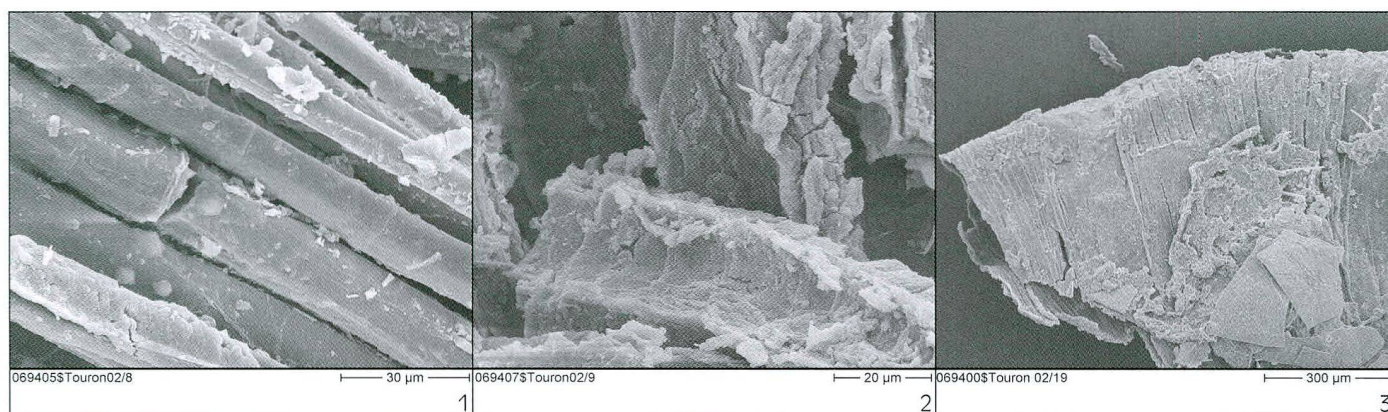


Fig. / Abb. 11

Détails: 1 le tissage (textile 1), a-d cf. fig. 10; 2 motif rougeâtre (cf. c); 3 les motifs d'yeux (cf. b)
Detailaufnahmen: 1 das Gobelin-gewebe (Textil 1), a-d vgl. Abb. 10; 2 rötliches Muster (vgl. c); 3 Augenmuster (vgl. b)

(voir fig. 10, a). Dans la tombe, cette couche se trouvait en dessous du tissu.

Les fibres ont été déterminées à l'aide d'un microscope à balayage⁴². La tapisserie a été fabriquée avec du lin: chaîne, trame et motif sont constitués de cette fibre végétale (fig. 12, 1)⁴³. Le second textile, visible sous la forme d'un petit fragment placé à côté de la tapisserie, est entièrement en laine (chaîne et trame) (fig. 12, 2). La couche noire est constituée de restes botaniques, vraisemblablement des feuilles de graminées et de fines «plaquettes», indéterminables (fig. 12, 3)⁴⁴. Il est possible que les feuilles - il peut d'ailleurs s'agir de feuilles de céréales - correspondent aux restes d'un bouquet qui a été placé en offrande sous le vêtement, mais cette interprétation demeure au stade de l'hypothèse.



INTERPRÉTATION ET COMPARAISONS

Sur la base de comparaisons issues d’Égypte, la zone décorative correspond à une bande tissée ou cousue sur le vêtement, peut-être une tunique. Ce genre de robe-chemise également portée par les enfants, était ornée de motifs tissés en bandes dénommés «*clavi*» (fig. 13). Le tissu principal de ces tuniques pouvait être en laine ou en lin et il était généralement tissé en armure toile. Ces «*clavi*» étaient souvent entretissés lors du tissage; sur les exemplaires les plus récents, ils étaient, le plus souvent, cousus sur le tissu de base. Aux VI^e et VII^e siècles, les bandes, larges et façonnées, étaient parfois ajoutées non seulement verticalement par-dessus les épaules, mais également autour de l’encolure. Les fils décoratifs des tissages coptes étaient en laine⁴⁵.

Dans l’Europe du Haut Moyen Âge, les tapisseries sont très rares; réalisées de cette manière, elles ne sont pas attestées. Pour le Haut Moyen Âge, une seule tapisserie a été découverte en Europe. Il s’agit du rembourrage d’un casque trouvé dans une tombe de garçon du VI^e siècle, mis au jour dans la cathédrale de Cologne⁴⁶. La direction de filage en S des fils (simples et non retors) de ce tissu (en chaîne et en trame) est typique pour le Proche-Orient, où les traditions de filage sont différentes: en Europe, les fils simples en S utilisés en chaîne sont très rares. Rencontrer un tel tissu signifie que l’on a affaire à une importation. Le tissu de Cologne provient donc du Proche-Orient et n’a pas été ouragé en Europe. Quatre autres textiles, qui présentent des fils simples en S dans les deux directions et qui peuvent être assimilés à de la tapisserie également par la densité de leur tissage, ont été retrouvés en Allemagne et aux Pays-Bas, mais leurs petites dimensions empê-

Fig. / Abb. 12

Photographies par microscope électronique à balayage: 1 lin de la trame du motif; 2 laine du textile 2 (cf. fig. 10 d et 11, 1 d); 3 macrorestes botaniques, feuilles de graminées provenant de la «couche noire» (cf. fig. 10 a et 11, 1 a)

REM-Aufnahmen: 1 Leinen vom Musterschuss; 2 Wolle von Textil 2 (vgl. d in Abb. 10 und 11, 1); 3 botanische Reste, Gramineenblätter aus der «schwarzen Schicht» (vgl. a in Abb. 10 und 11, 1)

chent de les identifier de manière certaine⁴⁷. Ils sont soit de l’époque romaine tardive, soit du V^e ou VI^e siècle. Comme le tissu de la tombe de Cologne, ces éventuelles tapisseries ne comportent pas de direction de fil retors et sont filées en S dans les deux directions. Le réglage (nombre de fils par centimètre) indique qu’il s’agit d’un reps, une caractéristique typique pour ce genre de tissage.

D’un point de vue technique, le tissu de La Tour-de-Trême se distingue clairement de celui de Cologne et des autres fragments présentés ci-dessus. Il est plus récent d’au moins cent ans et possède des fil retors en S dans la chaîne et des fils simples en Z dans la trame (également dans la trame du décor). La torsion en Z des fils simples, habituelle en Europe, indique une fabrication au nord des Alpes. Il est toutefois particulièrement étonnant qu’on ait choisi du lin pour les fils colorés du motif. Le lin peut certes être teint, mais nettement moins bien que la laine, et ses fibres doivent être préalablement blanchies pour que la teinture pénètre mieux. La teinture utilisée pour le motif rougeâtre (voir. fig. 11, 2), pourrait avoir été tirée de la garance (*Rubia tinctorium*) ou de l’insecte *Kermes* (*Kermes vermilio* ou *Porphyrophor apolonica*, autrefois appelé cochenille polonaise)⁴⁸. Les deux colorants, couramment utilisés durant le Haut Moyen Âge, résistaient à la lumière et au lavage⁴⁹. Le lien entre les deux tissus n’étant pas visible, il n’est pas garanti que le second, en laine, appartienne à cette pièce de lin tissé.

On peut donc supposer que dans les régions du nord des Alpes, la mode alors en vogue au Proche-Orient n’était plus importée, mais imitée localement. Les fils ont été produits selon les techniques de filage en usage dans nos régions. Les tissages découverts dans les tombes de

Mošćevaja Balka, au bord de la mer Noire et au nord du Caucase, sont probablement également des imitations⁵⁰: la chaîne est faite de fils retors en S et la trame a été filée en Z (chaîne et trame sont en laine).

Il existe très peu de matériel de comparaison pour cette trame de décor en lin. On peut citer un textile tissé du Musée de Cluny, en lin bleu, dont les motifs autres que bleus sont en laine⁵¹. Un autre parallèle, certes bien plus récent, est représenté par une tenture provenant de l'église St-Géréon de Cologne. Comme elle a été découpée en morceaux pour être vendue, ses fragments sont aujourd'hui conservés dans plusieurs musées (Londres, Nuremberg, Cologne et Lyon). Sur la base de motifs comparables, cette étoffe a été datée du XI^e siècle par les historiens de l'art; elle passe pour être une imitation européenne de soies byzantines ou sassanides⁵². La particularité technique de La Tour-de-Trême, à savoir la trame décorative en lin, ne trouve donc guère de comparaisons⁵³. La rareté de tels tissus en lin est probablement due à des problèmes de préservation dans nos sols. La recherche s'est concentrée sur les textiles coptes tissés avec des fils de décor en laine teinte, qui dominent en très grand nombre, et c'est certainement le manque de trouvailles qui



Fig. / Abb. 13
Représentation de Theodosia dans une tunique à *clavi*. Aquarelle d'après une peinture murale d'Antinoë en Egypte (d'après Grabar 1967)
Darstellung der Theodosia in Tunika mit *clavi*. Aquarell nach einer Wandmalerei, Antinoë (Ägypten; aus: Grabar 1967)

a empêché la mise en évidence d'une autre tradition de tissage.

En Suisse, nous disposons de quelques indices pour dire que la bande de tapisserie décorait une tunique. La mode vestimentaire à l'ouest de l'Aar semble se distinguer nettement de celle qui avait cours à l'est de l'Aar. A l'est et au nord-est, les femmes portaient des tissus sergés losangés, des *Rippenköper* ou encore des tissus plissés ou à décor filé (*spinngemusterte Gewebe*), c'est-à-dire des textiles dans lesquels les armures jouaient déjà un rôle décoratif⁵⁴. A l'ouest de l'Aar, les textiles simples en laine tissée comportaient souvent une structure de type reps dans la trame (soit une direction de fil pratiquement recouverte par l'autre)⁵⁵. Les femmes de ces régions portaient des ceintures à grandes plaques-boucles, voyantes. A l'exception de décors éventuellement appliqués sur des tissus simples, ces boucles constituaient probablement les éléments principaux de la parure.

Pour tisser une tunique, le travail se fait en position renversée et est amorcé par les côtés des manches et pas au niveau du bord inférieur, ce qui facilite l'entretissage horizontal des bandes de tapisserie. De cette manière, lorsque le fil de trame du tissu principal est fortement tassé, on obtient une densité plus importante dans la trame, verticalement une fois que la tunique sera portée⁵⁶. De tels tissus, comportant un nombre nettement plus important de fils de trame que de fils de chaîne - toutefois jusqu'à présent sans bandes tissées - ont été retrouvés dans plusieurs tombes, orientés dans l'axe longitudinal des défunts; ils déterminent ainsi la mode des tuniques en vigueur à l'ouest de l'Aar. A l'est de l'Aar en revanche, de tels «tissus de tuniques» ne sont pas attestés pour l'instant. Le petit fragment de La Tour-de-Trême correspond vraisemblablement pour la première fois à un fragment de bande de décor; le tissage de fond manque toutefois presque totalement.

Le tissu adhérant à la fibule estampée de La Tour-de-Trême constitue un bon indicateur sur l'habillement traditionnel qui s'est développé, à l'ouest de l'Aar, à partir de la tradition vestimentaire romaine. Tissé localement au VII^e siècle, il intègre une particularité pour ce qui concerne le tissage du motif: des fils de lin teints au lieu des fils de laine habituellement utilisés pour la tapisserie en Egypte.

Antoinette Rast-Eicher

NOTES

- ¹ CAF 4, 2002, 63.
- ² Fellenberg 1886, 188 sq. et Tab. 3b; R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowingerzeit*, Bern 1971, Taf. 48, 23.
- ³ Détermination préliminaire des restes du squelette: Bruno Kaufmann, Aesch.
- ⁴ Les déterminations des matériaux (tôle d'avers, deux sertissures) à l'aide de rayons fluorescents: Alexander Voûte, Zentrum für Konservierung SLMZ, que je remercie aussi pour ses précieux conseils concernant la technique de montage de la fibule.
- ⁵ Voir Graenert 2001, Liste 9.
- ⁶ Rettner 1992, 16 sq.
- ⁷ Rettner 1992, 22.
- ⁸ Graenert 2001, 91 sq.
- ⁹ M. Martin, «Das Frauengrab 48 in der Pfarrkirche St. Martin von Schwyz», *Mitteilungen des Historischen Vereins des Kantons Schwyz* 66, 1974, 140 sq.
- ¹⁰ M. Martin, «Zur frühmittelalterlichen Gürteltracht der Frau in der Burgundia, Francia und Aquitania», in: *L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie (Monographies du Musée Royal de Mariemont 6)*, Morlanwelz 1991, 42 sq.
- ¹¹ Graenert 2001, 35 sq. et 53 sq.
- ¹² Graenert 2001, 35 sq. et 53 sq.
- ¹³ Marti 2000, 38 sq.; Steiner/Menna 2000, 199 sq.
- ¹⁴ Klein-Pfeuffer 1993, 58 Kat. Nr. 210. - Voir à ce propos la nouvelle découverte de Crossmehring dont je viens de prendre connaissance (*Bayerische Vorgeschichtsblätter Beiheft* 13, 2000, 151).
- ¹⁵ Graenert 2001, Kat. Nr. I, 7.
- ¹⁶ Klein-Pfeuffer 1993, 121 sq. Kat. Nr. 92, 167, 259, 273 et 333.
- ¹⁷ Rettner 1992, Kat. Nr. 5 et 6.
- ¹⁸ Graenert 2001, Karte 9.
- ¹⁹ Graenert 2001, 49.
- ²⁰ Graenert 2001, Kat. Nr. III, 71.
- ²¹ Graenert 2001, 72, Liste 26 Karte 26.
- ²² Rettner 1992, 18.
- ²³ RGA² IV, 253 sq. s.v. Burgunden (M. Martin); Marti 1992.
- ²⁴ H. Schwab, «Gravierte eiserne Gürtelgarnituren des frühen Mittelalters», *AF, ChA* 1985, 1988, 180 fig. 20.
- ²⁵ Cf. C. Barrière-Flavy, *Etude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France. Industrie wisigothique*, Toulouse/Paris 1892, pl. 5, 2 et C. Amante Simoni, «Materiali altomedievali trentini conservati nei musei di Trento, Rovereto, Ala, Riva del Garda, Innsbruck», *Museologia* 10, 1981, Tab. 1, 9. Cf. aussi les fibules discoïdes décorées de damasquinure imitant le cloisonné: R. Koch, *Bodenfunde der Völkerwanderungszeit aus dem Main-Tauber-Gebiet, (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit Ser. A, 8)*, Berlin 1967, 30 sq. avec Liste 3, 211 sq.
- ²⁶ D'après Rettner 1992, Abb. 4 avec les compléments suivants: Saint-Jean-de-Gonville, tombe 12 (variante de type Chiat): Ch.-A. Baud – M. Hublin, «Le cimetière mérovingien de Saint-Jean-de-Gonville (Ain)», in: B. Fizellier-Sauget, *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours - Histoire et Archéologie (Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central 14; Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne 12)*, Actes des 13^{èmes} journées internationales d'Archéologie Mérovingienne (Clermont-Ferrand 1991), Cantal 1999, 354 fig. 4; Lussy (variante de type Chiat): voir note 24; Villaz-St-Pierre, tombe 61 (type Lussy): Collectif 1992, 178 n° 132.
- ²⁷ Cf. p. ex. la situation dans les nécropoles de Kaiseraugst et de Lausanne/Bel-Air: Martin 1991, 302 sq.; Leitz 2002, 126 sq.
- ²⁸ Marti 1990, 110 sq. (tableau, complété d'après Marti, dans Graenert 2002, fig. 14).
- ²⁹ MAHF n° inv. 4548. Voir les bracelets cylindriques massifs en bronze de Steiner/Menna 2000, 110 sq. Pour la datation des bracelets de formes tardives romaines, voir désormais A. Rettner, «Ausgewählte Kleinfunde aus den Gräbern und den spätantik-frühmittelalterlichen Schichten», in: A. Antonini, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I (CAR 89)*, Lausanne 2002, 198 sq.
- ³⁰ Voir Marti 1990, 69 sq. et 83 sq.; Leitz 2002, 81 sq.; B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 10, série in-4)*, Genève/Paris 1983, pl. 16, 8-9; Steiner/Menna 2000, 130 sq.
- ³¹ MAHF n° inv. 5667; la figure dans Besson 1909 (pl. 7, 2) ne montre pas le bord perlé de la sertissure de la pierre. Cf. Martin 1991, 83 Abb. 47, 1.
- ³² Besson 1909, pl. 8, 3; H. Schwab, «Les nécropoles mérovingiennes en pays de Fribourg», *Dossiers Histoire et Archéologie* 62, 1982, 79 fig. 3 (à gauche).
- ³³ M. Martin, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 1)*, Basel 1976, 64 sq. Tab. 1, 1.
- ³⁴ Marti 1992, 72. Cf. p. ex. leurs contextes dans la nécropole de Riaz-Tronche-Bélon: Graenert 2002, 38 sq.
- ³⁵ Marti 1990, 117 sq. et 121 sq.; Steiner/Menna 2000, 263 sq.
- ³⁶ Marti 2000, 327 sq., plus particulièrement 337.
- ³⁷ Marti 1992, 75 sq.
- ³⁸ Voir p. ex. Biberist-Hohberg, tombe 6: B. Horisberger, «Die frühmittelalterlichen Gräber beim Spitalhof und vom Hohberg in der Gemeinde Biberist», *Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Solothurn* 3, 1998, 19 sq. fig. 20; Oberdorf-Bühl, tombe 12: A. Motschi, «Die frühmittelalterlichen Gräber von Oberdorf-Bühl SO», *Archäologie des Kantons Solothurn* 8, 1993, 82 et 90 Taf. 2.
- ³⁹ Gurmels/Muttergotteskirche, tombes 23 (avec bague), 33 (non publiée; SAEF) et 318: Collectif 1992, 183 n° 141 et *AF, ChA* 1980-82, 1984, fig. 153; Le Bry/La Chavanne, tombes 12 et 33: O. Wey – A.-F. Auberson Fasel, «Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Le Bry-La Chavanne FR», *AS* 15/2, 1992, 103 et 106, fig. 12 et 13; Vuippens/La Palaz, tombes 120 (avec bague) et 160: H. Schwab, *Vuippens/La Palaz (AF 10)*, Fribourg 1997, 122 et 131.
- ⁴⁰ Textile 1: 6 x 3,50 cm, fil retors en S / fil simple en Z, diamètre du fil: 0,50 / 0,20-0,30 mm, 11/39 fils par centimètre, reps (voir note 47) avec tapisserie. Fil de chaîne, de trame et de motif en lin.
- ⁴¹ Textile 2: fils simples Z/Z, diamètre du fil 0,40-0,50 mm, réglage non mesurable, laine.
- ⁴² Détermination à l'Institut de Biologie végétale de l'Université de Zurich par l'auteur, que nous remercions pour l'utilisation de l'appareillage.
- ⁴³ Un second échantillon a été prélevé sur le fil de motif central rougeâtre.
- ⁴⁴ Une analyse des éléments de ces «plaquettes» par Urs Jauch, Institut de Biologie végétale, n'a pas apporté de résultat probant. Un second échantillon ne pouvait plus être prélevé.
- ⁴⁵ Voir p. ex. A. Stauffer, *Textilien aus Ägypten*, Bern 1991.
- ⁴⁶ Bender Jørgensen 1992, 144.
- ⁴⁷ Bender Jørgensen 1992, 144.
- ⁴⁸ Une analyse de la teinture n'a pas pu être réalisée en raison de la petitesse du fragment.
- ⁴⁹ Concernant la classification des biens de Charlemagne (capitulare de villis, 43): «...opera [...] faciant, id est linum, lanam, waisdo [= Waid; pastel, isatis tinctoria], vermiculo [kermes], warentia [garance], pectinos laninas...»
- ⁵⁰ A. Ierusalimskaja – B. Borkopp, *Von China nach Byzanz*, Ausstellungskatalog, München 1996, Nr. 72.
- ⁵¹ A. Lorquin, *Les tissus coptes au musée national de Cluny*, Paris 1992, n° cat. 100.

- ⁵² B. Kurth, *Die deutschen Bildteppiche des Mittelalters*, Wien 1926, 22 sq.; Musée des Tissus de Lyon, Guide des collections, Lyon 1998, Inv. 22963.
- ⁵³ Renseignement amical de Sophie Desrosiers, Paris.
- ⁵⁴ A. Rast-Eicher, «Textilfunde», in: A. Burzler – M. Höneisen – J. Leicht – B. Ruckstuhl, *Das Frühmittelalterliche Schleitheim - Siedlung, Gräberfeld und Kirche* (Schaffhauser Archäologie 5), Schaffhausen 2002.
- ⁵⁵ Il s'agit de textiles de Köniz BE, Oberwangen BE et Bösingens FR. A. Rast-Eicher, *Early medieval costume in Switzerland*, conférence présentée au 12. North european symposium for archaeological textiles (Lodz, Pologne), 2002, sous presse.
- ⁵⁶ En anglais, on parle de Weft-faced et non pas de reps (voir note 47), car le nombre de fils de la trame ne correspond pas au double de celui de la chaîne. Exemples dans: C. Verheeken-Lammens, «Two coptic wool tunics in the collection of the Abegg-Stiftung», *Riggisberger Berichte* 2, 1994, 73-103, Abb. 19.

BIBLIOGRAPHIE

Bender Jørgensen 1992

L. Bender Jørgensen, *North European Textiles until AD 1000*, Aarhus 1992.

Besson 1909

M. Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, Lausanne 1909.

Collectif 1992

Collectif, *Le passé apprivoisé*, Catalogue d'exposition, Fribourg 1992.

Fellenberg 1886

E. von Fellenberg, «Das Gräberfeld bei Elisried», *MAGZ* 31/7, 1886.

Grabar 1967

A. Grabar, *Die Kunst im Zeitalter Justinians* (*Universum der Kunst*), München 1967, Abb. 185.

Graenert 2001

G. Graenert, *Merowingerzeitliche Filigranscheibenfibeln westlich des Rheins*, München 2001 (thèse de doctorat éd. microfiche).

Graenert 2002

G. Graenert, «Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Age en Gruyère», *CAF* 4, 2002, 36-45.

Jeandot 1993

C. Jeandot, «Occupation autour de la Cuisance et à Grozon du V^e au VIII^e siècle», in: *Archéologie en Arbois*, Lons-le-Saunier 1993, 52 fig. 1 (à gauche).

Klein-Pfeuffer 1993

M. Klein-Pfeuffer, *Merowingerzeitliche Fibeln und Anhänger aus Pressblech* (*Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte* 14), Marburg 1993.

Leitz 2002

W. Leitz, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne* (CAR 84), Lausanne 2002.

Marti 1990

R. Marti, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD* (CAR 52), Lausanne 1990.

Marti 1992

R. Marti, «Archäologische und namenkundliche Zeugnisse zur Siedlungsgeschichte im Gebiet zwischen Yverdon, Avenches und Solothurn», in: Marti et al. 1992, 74 sq.

Marti 2000

R. Marti, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter* (*Archäologie und Museum* 41A), Liestal 2000.

Marti et al. 1992

R. Marti – H.-R. Meier – R. Windler, *Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE* (*Antiqua* 23), Basel 1992.

Martin 1991

M. Martin, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau* (*Basler Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte* 5A), Basel 1991.

Rettner 1992

A. Rettner, «Das Inventar des Frauengrabes 11», in: Marti et al. 1992, 16 sq.

Steiner/Menna 2000

L. Steiner – F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-Les-Bains (IV^e-VII^e s. ap. J.-C.)* (CAR 75), Lausanne 2000.

GLOSSAIRE

armure toile

mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame d'un tissu

chaîne

ensemble des fils parallèles disposés dans le sens de la longueur d'un tissu

pupe

nympe de certains insectes (mouche par exemple) enfermée dans sa dernière peau larvaire, en forme de tonnelet

reps

variante de l'armure toile dans laquelle le nombre de fils d'une direction est au moins deux fois plus grand que le nombre de fils de l'autre direction

scramasaxe

épée courte à un seul tranchant

sertissage

partie de la douille qui sertit la pierre; dans cet article, le mot sertissage a été utilisé sans distinction pour la douille et la sertissage

spatha

longue épée à deux tranchants

tapisserie

tissu dont le décor est produit par des fils teintés qui sont entretissés localement dans la chaîne, et qui sont tassés de manière à cacher les fils de base du tissu

trame

ensemble des fils parallèles disposés dans le sens de la largeur d'un tissu

triens

monnaie en or

ZUSAMMENFASSUNG

Im Rahmen der archäologischen Ausgrabungen im Vorfeld von Strassenbauarbeiten am Ortsrand von La Tour-de-Trême wurde 2002 auf der Flur La Ronclina ein merowingerzeitliches Gräberfeld untersucht.

Bemerkenswert war der Fund einer stark korrodierten Scheibenfibel in Grab 3. Sie lag als einzige Grabbeigabe im Brustraum eines Kleinkindes. Das beinahe identische Gegenstück zu dieser Vierpassfibel mit feuervergoldetem, in Presstechnik verziertem Deckblech stammt aus einem Frauengrab der zweiten Hälfte des 7. Jahrhunderts n.Chr. von Wahlern-Elisried BE. Stilistische und technische Besonderheiten zeigen, dass die beiden Fibeln in der gleichen, in der Region ansässigen Werkstatt hergestellt wurden. Die Fibeln gehören zu einer Gruppe so genannter burgundo-romanischer Pressblechscheibenfibeln, deren Fundverbreitung regional und zeitlich sich verändernde Beigabensitten reflektiert.

Auf der Rückseite der Fibel von La Tour-de-Trême hatten sich beträchtliche Textilreste erhalten. Es handelt sich um die Reste eines Gobelingewebes, das zum Musterband eines Obergewandes in Leinwandbindung, vermutlich einer Tunika gehörte. Derartige Stoffe sind vor allem aus dem Mittelmeerraum, insbesondere aus dem koptischen Ägypten bekannt. Entgegen den bislang bekannten Parallelen bestehen die für das Gewebe aus La Tour-de-Trême verwendeten Fäden nicht aus Wolle, sondern aus eingefärbten Leinenfasern - eine Besonderheit, die eine Produktion nördlich der Alpen wahrscheinlich macht. Die sorgfältige Konservierung, Dokumentation und Analyse der organischen Reste ermöglichen einen schlaglichtartigen Einblick in die Formenvielfalt merowingerzeitlicher Textilien nördlich der Alpen.

(deutsche Textfassung unter <http://www.fr.ch/sac>)